

Le 12 décembre 2014

M^e Louise Tremblay
Ligne directe : 514.871.5476
ltremblay@millerthomson.com

PAR SDE ET PAR MESSEAGER

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Demande pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, demande de fixation du taux de rendement sur l'avoir de l'actionnaire pour l'année témoin 2015, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demande ré-amendée de modification de ses tarifs à compter du 1^{er} janvier 2015.
Dossier de la Régie : R-3884-2014 (Phase 3)
Notre dossier : 111216.0076

Chère consœur,

Conformément à la décision D-2014-204 rendue dans le dossier mentionné en titre (la « Décision »), Gazifère a révisé son dossier tarifaire 2015 en tenant compte des conclusions énoncées dans la Décision et soumet les tarifs à la Régie pour décision finale.

Nous vous transmettons sous pli les pièces nécessaires à l'établissement des tarifs finaux de l'année tarifaire 2015, en tenant compte du coût du gaz en date du 1^{er} octobre 2014, ainsi que les budgets volumétrique et monétaire de PGEÉ 2015 intégrant les modifications apportées par la Décision de même que l'analyse de rentabilité du PGEÉ. Les douze (12) exemplaires de ces pièces vous seront transmis directement par notre cliente.

Nous sommes donc dans l'attente de la décision de la Régie sur les tarifs reflétant la Décision et demeurons disponibles pour répondre à toute question que la Régie pourrait avoir à cet égard.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON S.E.N.C.R.L.

Louise Tremblay
LT/ld